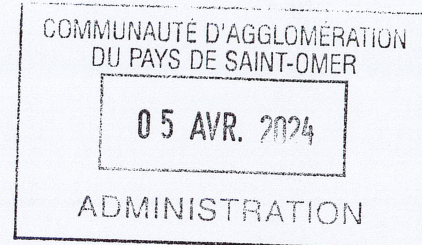
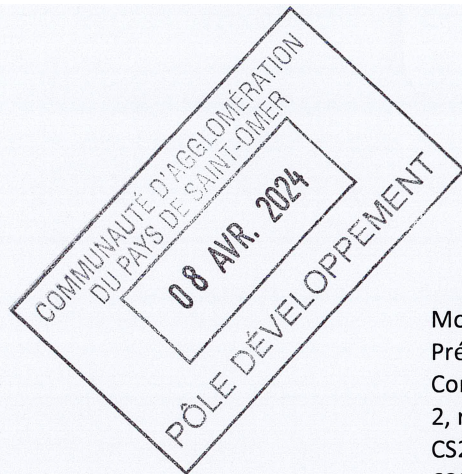




Parc  
naturel  
régional  
des Caps et  
Marais d'Opale

Une autre vie s'invente ici



Monsieur Joël DUQUENOY  
Président  
Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer  
2, rue Albert Camus  
CS20079  
62968 LONGUENESSE CEDEX

Nos réf :  
LF/VE-2024-54

Le Wast, le 28 mars 2024

**Objet :** Projet de modification n°2 – PLUI de l'ex-Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 22 février, vous nous avez transmis une notification au titre des personnes publiques associées du dossier cité en objet. Le territoire de l'ex-Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues ne fait pas partie du périmètre du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale mais se situe à sa frange méritant une veille sur l'harmonisation des orientations d'aménagement afin d'éviter des ruptures trop brutales d'un espace à l'autre. Aussi, je vous remercie de l'attention portée au travers de cette consultation.

Les modifications envisagées n'affectent ni le sens, ni l'intention du document adopté. Elles contribuent notamment à en améliorer la sincérité, en rectifiant des erreurs matérielles, la pédagogie et l'usage, en clarifiant le règlement et en facilitant l'instruction des demandes d'autorisation. Elles permettent également d'actualiser le document en fonction de l'évolution des enjeux et des projets du territoire.

Plusieurs modifications du règlement écrit visent à proposer des prescriptions spécifiques aux constructions de bâtiments d'activités dont les bâtiments agricoles, le Syndicat mixte du Parc naturel régional mène un travail d'accompagnement et de conseils à l'intégration de ce type d'installations pouvant servir d'outil de référence à ce sujet.

L'équipe technique du Syndicat mixte du Parc naturel régional se tient à votre disposition pour tout complément d'information à ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Sophie WAROT-LEMAIRE  
Conseillère Départementale  
Présidente du Parc naturel régional des Caps et  
Marais d'Opale

Copie à M. Alain MEQUIGNON, Vice-Président du pôle territorial de Fauquembergues, maire de Fauquembergues

Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale • Manoir du Huisbois BP 22 62142 Le Wast  
info@parc-opale.fr • www.parc-opale.fr • facebook : Parc Opale

58 PARCS  
NATURELS  
RÉGIONAUX  
EN FRANCE

Alpilles, Ardennes, Armorique, Aubrac, Avesnois, Baie de Somme Picardie Maritime, Ballons des Vosges, Baronnies provençales, Boucles de la Seine Normande, Brenne, Brière, Camargue, Caps et Marais d'Opale, Causses du Quercy, Chartreuse, Corbières-Fenouillèdes, Corse, Doubs Horloger, Forêt d'Orient, Gâtinais français, Golfe du Morbihan, Grands Causses, Guyane, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Haute-Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livradois-Forez, Loire Anjou Touraine, Lorraine, Luberon, Marais du Cotentin et du Bessin, Marais Poitevin, Martinique, Massif des Bauges, Médoc, Millevaches en Limousin, Montagne de Reims, Mont-Ventoux, Monts d'Ardèche, Morvan, Narbonnaise en Méditerranée, Normandie-Maine, Oise - Pays de France, Perche, Périgord Limousin, Pilat, Préalpes d'Azur, Pyrénées Ariégeoises, Pyrénées Catalanes, Queyras, Sainte-Baume, Scarpe-Escaut, Vercors, Verdon, Vexin Français, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord

